

# COMMUNE DE CIRON-



## LA LANTERNE

N°69-JUILLET 2016



# ETAT CIVIL

## ETAT CIVIL



### Naissances :

Rose SCHIESTE	née le 11 mars	Le Blanc
Etienne GIARD	né le 14 avril	Le Blanc
Lyna SEBASTIEN	née le 08 mai	Le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

\*\*\*\*

### Mariage :

Jérôme Pelloquin et Nadège Knop le 25 juin

Félicitations aux jeunes mariés.

### Décès :

Stéphan TOLLENEER	le 05 janvier	à Le Blanc
Jean-Lou ARROUY	le 12 janvier	à Ciron

### Inhumations :

Paulette VANMAERCKEN	le 26 mars	venant de St Gaultier
Pierrette TARTARIN	le 02 avril	venant de de St Gaultier

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

\*\*\*\*\*

# Informations

## Cérémonies commémoratives :

- Commémoration du 10 juillet 1944, le 10 juillet à 16h30 au monument des Descends
- Cérémonie du 14 juillet à 11h au Monument aux Morts

## Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Les 15 et 16 juillet

Du 16 au 20 août l'après midi

Du 22 août au 03 septembre inclus

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints

## Ramassage des monstres

Le ramassage des encombrants (gros électroménager, matelas sommier, canapé) aura lieu **le mardi 02 août**. S'inscrire en mairie (tel : 02 54 37 95 92).

## Centre de Loisirs :

Le centre de Loisirs n'aura pas lieu à Ciron mais à Fontgombault du 06 juillet au 05 août.

Les enfants seront amenés à Fontgombault par car à partir du centre de loisirs de Ciron qui servira de garderie le matin et en fin d'après-midi seulement en juillet.

Horaires de la garderie :

Matin : 7h30 à 9h

Après-midi : 17h30 à 18h30

Inscriptions obligatoires Accueil de loisirs de Fontgombault 02 54 28 08 87.

## Téléthon 2015 :

1 ballon lâché pour le Téléthon et dont le coupon a été retourné à la mairie, est allé se promener en forêt de Lancosme.

Le gagnant du lâcher de ballons du Téléthon 2015 est : Mathéo BARON

Un bon d'achat lui sera offert.

Le pique-nique organisé par le CCAS aura lieu :

**Le dimanche 24 juillet à midi**

Sur les bords de la Creuse en face Romefort.

L'apéritif est offert par le CCAS.

Venez nombreux à cette journée conviviale

Si le temps ne permet pas d'être dehors nous nous installerons à la salle des fêtes

**Inscription en mairie au plus tard le 18 juillet- ☎ : 02 54 37 95 92**

# Les Travaux du Conseil

## 1er semestre 2016

Séance du 04 février

- *DETR 2016- vestiaires stade*

Les vestiaires du stade ne sont plus aux normes, des travaux doivent être réalisés.

Le conseil sollicite une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2016

Le coût des travaux est estimé à 89 842.63€ plus honoraires

Financement du projet :

Montant €		Financement €		
Travaux	89 842.63	DETR	40%	37 425.00
Honoraires	3 720.00	Fédération Française du Football	19%	17 900.00
Total	93 562.63	Autofinancement	41%	38 237.63
TVA	18 712.53	TVA	20%	18 712.53
TTC	112 275.16	TTC	100	112 275.16

- *DETR 2016. Eclairage Public*

Suite au diagnostic de l'éclairage public réalisé par le SDEI, les luminaires les plus énergivores de la

traversées du bourg de Scoury doivent être changés et les armoires électriques mises aux normes

Le conseil sollicite une aide dans le cadre de la DETR 2016

Le coût des travaux est estimé à 52 587.50 €HT.

Financement du projet :

Montant €		Financement €		
Travaux	52 587.50	DETR	30%	15 776.25
		SDEI	20%	10 517.50
		Autofinancement	50%	26 293.75
TVA	10 517.50	TVA	20%	10 517.50
TTC	63 105.00	TTC	100	63 105.00

- *Maîtrise d'œuvre aménagement traverse de Ciron*

La mission de maîtrise d'œuvre est confiée au Bureau d'études DB. Elle se décompose de la façon suivante:

- Etude d'avant-projet et projet (AVP-PRO)
- Assistance pour la passation du contrat de travaux (ACT)
- Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET)
- Assistance lors des opérations de réception (AOR)

Le coût prévisionnel est estimé à 635 000€HT et le taux de rémunération proposé pour les prestations à réaliser de 6.5%.

- *Location logement 1 impasse de la gare*

A compter du 29 janvier 2016, le logement est loué à Mme EVRARD Aurélie et M SUREAU Eddy avec un loyer de 370€ et un mois de caution

- *Vente de terrain*

Le conseil accepte de vendre à M MBA Guy et Melle RAMBEAULT Julie le lot n°1 du lotissement des Varennes d'une superficie de 817m<sup>2</sup>, cadastré section AW n°142 situé 16 chemin des Varennes. Au prix de 9€ le m<sup>2</sup> soit 7353€ la parcelle

- *Aide au financement installation poste de relèvement*

Mme COTINAT Véronique, propriétaire d'une maison sise à CIRON doit installer une pompe de relevage pour pouvoir se raccorder au réseau d'assainissement collectif. Au vu de la dépense supplémentaire, une aide de 750 € est octroyée par le conseil

- *Reprise des résultats suite à la dissolution du SRPI*

L'excédent du SRPI, dissous en 2014 a été réparti entre Ciron et la CDC Brenne Val de Creuse pour la commune d'Oulches, en fonction de la clé suivante soit 50% par rapport à la population et 50% par rapport au nombre d'élèves de chaque commune. L'excédent pour Ciron est de 1724.79€.

- *FAR – restauration registres Etat Civil*

Un certain nombre de registres Etat civil doivent être restaurés :

Baptêmes- Mariages-Sépultures de 1759 à 1802

Naissances de 1793 à 1812

Mariages de 1853 à 1866

Mariages de 1793 à 1813

Naissances de 1867 à 1878

Naissances de 1813 à 1832

Naissances de 1929 à 1938

Naissances de 1833 à 1852

Les frais de restauration sont estimés à 5907€HT soit 7088,40€ TTC par la Reliure du Limousin.

Une aide dans le cadre du FAR Patrimoine est demandée au Département à hauteur de 20% de la dépense HT soit 1 181€

- *Participation voyage scolaire*

Une aide de 50€ est attribuée à Mme Brethon Aurélie pour le voyage scolaire de son fils en Italie.

### Séance du 03 mars

- *Comptes de gestion 2015*

Les comptes de gestion 2015 dressés par le Trésorier sont approuvés par le conseil

- Comptes administratifs 2015

### Budget principal

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté		138 081.73		253 748.68		391 830.41
Op° de l'exercice	410 845.80	106 389.85	338 449.06	520 432.20	749 294.86	626 822.05
TOTAUX	410 845.80	244 471.58	338 449.06	774 180.88	749 294.86	1 018 652.46
Résultat de clôture	166 374.22			457 731.82		269 357.60
Restes à réaliser	40 205.60	48 488.00			40 205.60	48 488.00
Totaux cumulés	451 051.40	292 959.58	338 449.06	774 180.88	789 500.46	1 067 140.46
Résultats définitifs	158 091.82			435 731.82		277 640.00

Le compte administratif principal fait apparaître un déficit de 158091.82 € en investissement et un excédent de 435 731.82€ en fonctionnement soit un excédent de 277 640€ sur les deux sections.

### ASSAINISSEMENT

Libellés	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté		66 604.35		4 694.28		71 298.63
Op° de l'exercice	69 252.84	52 731.44	76 251.25	81 244.29	145 504.09	133 975.73
TOTAUX	69 252.84	119 335.79	76 251.25	85 938.57	145 504.09	205 274.36
Résultat de clôture		50 082.95		9 687.32		59 770.27

Le compte administratif de l'assainissement fait apparaître un excédent global de 59 770.27e

### MENUISERIES

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté	5 943.52			10 824.32	5 943.52	10 824.32
Op° de l'exercice	6 288.25	5 943.52	364.71	13 540.66	6 652.96	19 484.18
TOTAUX	12 230.77	5 943.52	364.71	24 364.98	12 596.48	30 308.50
Résultat de clôture	6 288.25			24 000.27		17 712.02

Le compte administratif Menuiseries fait apparaître un déficit d'investissement de 6 288.25€ et un excédent de fonctionnement de 24 000.27 soit un excédent global de 17712.02€

- *Enfouissement du réseau Orange*

Le conseil accepte l'estimatif sommaire établi par Orange pour l'enfouissement de son réseau. Le coût global de 23 931€ est réparti de la façon suivante :

à la charge de la commune	6 789.52€
à la charge d'Orange	17 141.48€

- *Dons au profit de la commune*

Le conseil donne pouvoir au maire pour encaisser les dons au profit de la commune.

- *Dossier de Consultation des entreprises (DCE)*

Le conseil accepte le DCE préparé par le cabinet d'architecture AD4 pour la restructuration et l'extension des vestiaires du stade.

### Séance du 07 avril

- *Affectation des résultats*

#### Budget principal

Le compte administratif fait apparaître un excédent de 437 456.61 €, le conseil décide d'affecter la somme de 158 091.82€ pour couvrir le déficit d'investissement

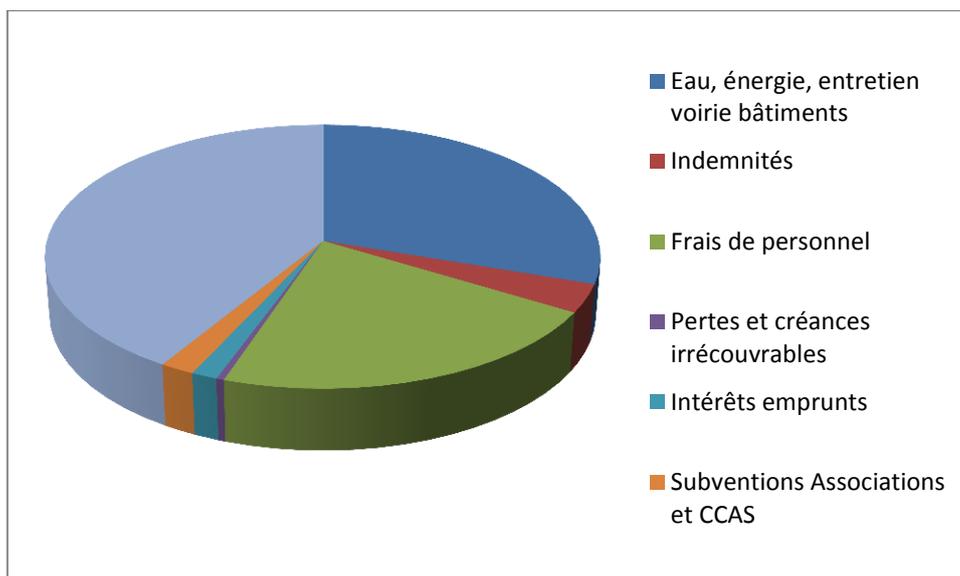
#### Budget Menuiseries de la Brenne

Le compte administratif fait apparaître un excédent de 24 000.27 €, le conseil décide d'affecter la somme de 6 288.25€ pour couvrir le déficit d'investissement

- *Budget principal 2016*

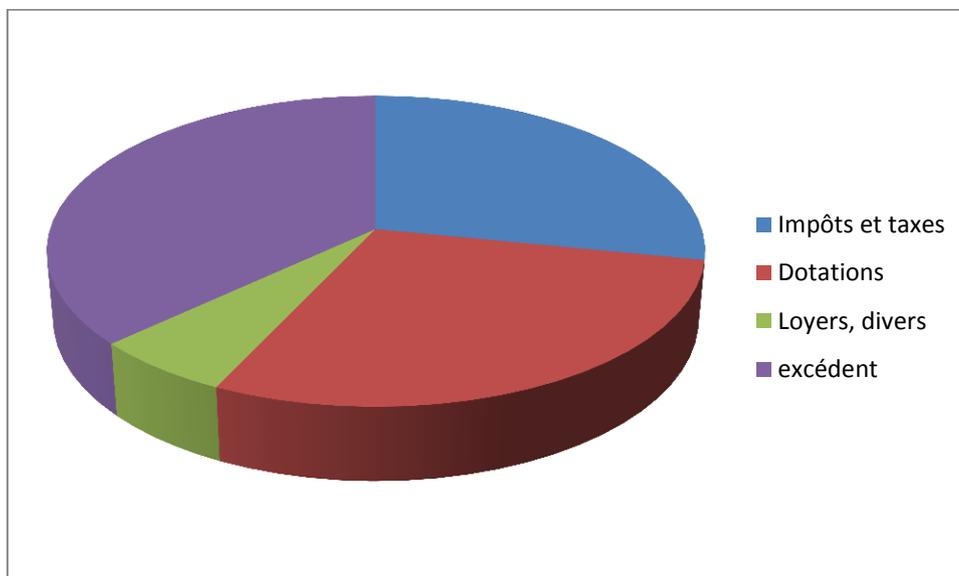
#### Dépenses de fonctionnement

Eau, énergie, entretien voirie bâtiments	Indemnités	frais de personnel	Pertes créances irrécouvrables	Intérêts emprunts	Subventions associations et CCAS	Versement Investissement et Budget assainissement
226 200 €	26 000 €	161 095 €	3 000 €	10 220 €	13 500 €	309 259 €



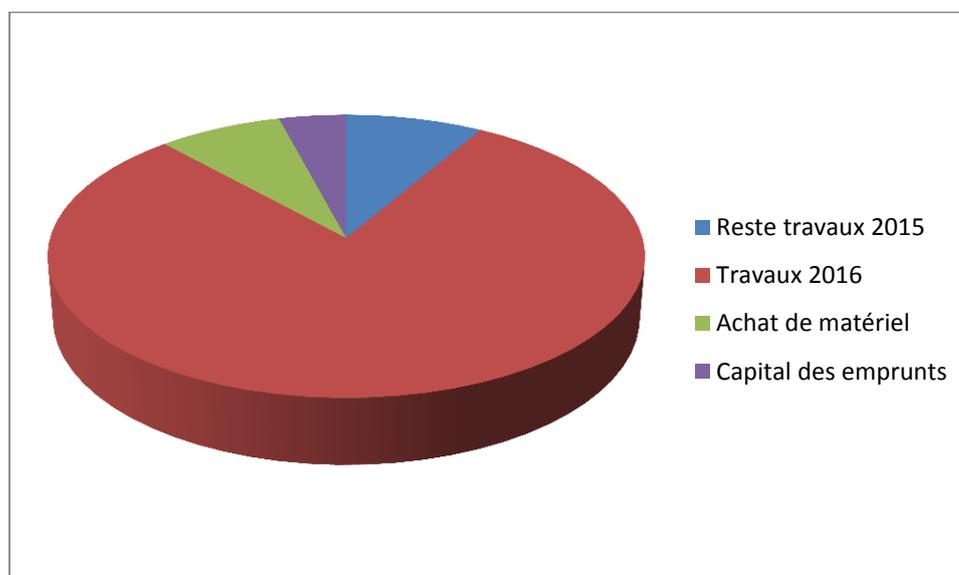
## Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	Dotations	Loyers, divers	excédent
213212	218234	46042	279364



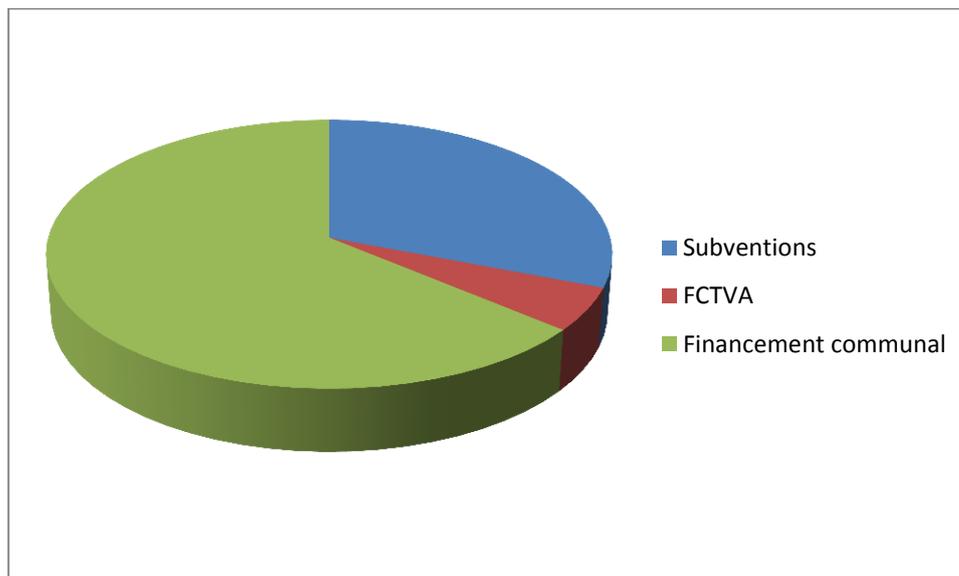
## Dépenses d'investissement

Reste travaux 2015	Travaux 2016	Achat de matériel	Capital des emprunts
40 205	380 575	36 353	19 624



## Recettes d'investissement

Subventions	FCTVA	Financement communal
149 505	25 198	309 259



- *Taux fiscalité 2016*

Le conseil municipal fixe les taux de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 10,74%
- Taxe foncier bâti : 3,34%
- Taxe foncier non bâti : 10,80%
- C F E : 7,77%

- *Fonds de solidarité logement 2016*

Le conseil autorise la commune à participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2016.

- *Fonds d'aide aux jeunes en difficulté*

Le Conseil autorise la commune à participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2016 sur la base de 0.70€ par jeunes de 18 à 25€ identifiés sur notre territoire.

- *Levée d'option crédit-bail SCI de l'Epine*

Le crédit-bail portant sur les locaux sis 12 rue des artisans à CIRON est arrivé à terme le 1er avril 2016. Me Cauet est chargé de régulariser l'acte constatant la levée d'option par la SCI de l'Epine, moyennant le prix prévu au contrat.

- *Participation voyage scolaire en Grande Bretagne*

Une aide financière pour un voyage scolaire en Grande Bretagne est attribuée pour 3 élèves domiciliés à Ciron:

CARNET Emmanuelle  
DOS REIS VIANA Kassia  
PONCIN Clément

- *Demande de subvention : Soutien à l'investissement public local*

Suite aux mesures adoptées dans la loi de finances 2016 pour le soutien à l'investissement public local, le conseil décide de déposer une demande d'aide pour le financement des travaux des vestiaires du stade à hauteur de 20% de la dépense hors taxe soit 18 712€

#### Séance du 04 mai

- **Travaux vestiaires du stade : choix des entreprises**

Au vu de la consultation effectuée les entreprises suivantes sont retenues

Lot	Intitulé	Entreprise	adresse	Montant HT
1	Gros Œuvre	AB Bâtisseurs	18 route de Châteauroux Scoury 36 300 CIRON	47 815.31
2	Charpente Couverture	C C B H	12 rue des Artisans 36 300 CIRON	7 109.03
3	Menuiseries	C C B H	12 rue des Artisans 36 300 CIRON	17 613.95
4	Plomberie	GUERIN	79 avenue Gambetta 36 300 LE BLANC	6 893.47
5	Electricité	Eurl VIOLET C	12 allée des Groges Villiers 36 370 MAUVIERES	4 834.30

- *Travaux de voirie : choix de l'entreprise*

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant de 18 400€HT pour effectuer les travaux du chemin des Vouliers et du Tertre

#### Séance du 16 juin

- *Désignation d'un membre pour la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)*

A la demande de la communauté de communes, le conseil municipal doit désigner un membre pour la CLECT. M DEFEZ Gérard est désigné pour faire partie de la Commission.

- *Rapport annuel 2015 service public assainissement*

Le rapport pour l'année 2015 est accepté par le conseil.

- *Ventes de terrain- lotissement des Varennes*

- Le lot n°5 d'une superficie de 817m<sup>2</sup> est vendu à Mme ORTAIN au prix de 9€ le m<sup>2</sup>.
- Les lots n° 1 et 2 d'une superficie totale de 2112m<sup>2</sup> sont vendus à Mme COUBARD Sonia et M BABAUD Nicolas au prix de 9€ le m<sup>2</sup>

- *Redevance pour occupation du domaine public*

La redevance annuelle 2016 Orange pour l'occupation du domaine public communal s'élève à 1439.17€.

- *Dissolution budget des Menuiseries de la Brenne*

Le crédit-bail est arrivé à son terme le 01 avril 2016. Le budget « Menuiseries de la Brenne » peut être dissous à compter du 30/06/2016

- *Création de postes*

Un poste d'agent d'entretien territorial 1<sup>ère</sup> classe et un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe sont créés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

- *Jeux 2024*

Le conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris pour les JO 2024.

# LES RECENTES REALISATIONS DE LA COMMUNE

## ***LE HANGAR***

Situé rue des artisans, il est destiné à abriter le matériel de la commune.

Il a coûté 136 578€ et a bénéficié de 34 488€ de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



## ***LE VESTIAIRE DU STADE***

Un des premiers créés dans la région, il fut longtemps envié. Il avait besoin d'amélioration. Les travaux ont commencé début Juin. Le montant des travaux s'élèvera à 93 562 € (en encadré les entreprises retenues). Ces travaux bénéficient de 18 712 € de subvention DETR et de 17 900 € octroyés par la Fédération de Foot de l'Indre.



Gros œuvre : AB Bâisseurs Scoury  
Charpente- couverture – menuiseries :  
CCBH Ciron  
Plomberie : GUERIN Le Blanc  
Electricité : VIOLLET Mauvières

## ***LE TENNIS***

Il a été restauré et bénéficie maintenant d'un aménagement multisports, avec des buts de hand-ball, et des poteaux de basket. Il est aussi possible d'installer un filet de badminton ou un filet de volley-ball. Cet investissement a aussi permis d'installer une table de ping-pong permanente à l'école.

Le total se chiffre à 27 409 €, et bénéficie de 8 222 € au titre du FAR.



### ***VOIRIE***

Cette année, ce sont le chemin de la ferme des Vouliers, et le chemin du Tertre, qui ont été remis en état. C'est la Colas qui a réalisé les travaux pour un montant de 18 400 €, pour lesquels nous avons bénéficié de 10 326 € de subvention FAR.

### ***MAIRIE***

L'entreprise Beun refait les peintures du bureau de la mairie et de la salle de conseil, pour un montant de 5 284 €.

La climatisation a été installée dans la salle du conseil pour un montant de 5 921€.

Par ailleurs l'entretien du patrimoine n'a pas été oublié, puisqu'il a été procédé à la restauration de plusieurs registres d'état civil pour un montant de 7 088 €, bénéficiant de 1 180 € de subvention au titre du FAR.

## Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

### Réunion du 03 février

- Rétrocession d'une parcelle sur la commune de CIRON à la SCI Le Marchais aux chiens d'une superficie de 2 708 m<sup>2</sup>
- Vente au profit de l'entreprise FISH Brenne d'un bâtiment des Ages au Blanc pour un montant de 20 025.40€

### Réunion du 29 février

- Dépôt de dossiers de demande de DETR pour :
  - Le renouvellement du parc informatique
  - La création d'un multi accueil à Thenay
  - Les travaux sur le bâtiment administratif de Ruffec
- Vente d'une parcelle sur la ZA de Pouligny Saint Pierre à la SCI LAURINE représentée par M Laurent Perrot gérant pour construire un garage. Le prix est fixé » à 2€le m<sup>2</sup>.
- Foire exposition du Blanc : prise en charge de la location d'un stand pour les entreprises locales à hauteur de 5 301.60€TTC.
- Mise en place d'un crédit-bail avec la société SOLIAGE pour le local occupé à Oulches depuis 3 ans à la place du contrat de location.  
Ce crédit-bail sera d'une durée de 15 ans avec un loyer mensuel de 500€HT

### *Réunion du 14 mars*

- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2015
- Vote du taux des taxes pour 2016

Le conseil communautaire vote une augmentation de 4% du taux des 4 taxes

Taxe d'habitation	10.14%
Foncier Bâti	10.18%
Foncier non bâti	21.42%
CFE	12.36%

Le taux de la taxe sur les ordures ménagères sera de 14.50%

## - Vote des budgets 2016

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 10 131 097€

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 724 235€

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

Charges à caractères générales	1 506 078€
(Eau électricité, combustible, fournitures alimentation cantine, fournitures administratives, de petits équipements, entretien maintenance, téléphone)	
Charges de personnel	3 810 000€
Participations	2 822 000€
(SYMCTOM, FNGIR, Communes)	
Autres charges gestion courante	1 287 565€
(Indemnités élus, service incendie, centre de loisirs, Multi-accueils)	
Charges financières	240 000€
(Intérêts des emprunts)	

Les principales recettes de fonctionnement

Report de l'excédent	886 492€
Produits des services	603 900€
(Recettes cantines et centres de loisirs)	
Impôts et taxe ordures ménagères	6 870 000€
Dotations et subventions	1 544 210€

Les principales réalisations prévues en investissement sont :

Scolaires	849 100€
Dont informatiques écoles	35 000€
Mobilier matériel	57 000€
Travaux école	210 000€
Toitures photovoltaïques	470 000€
Etude cantine Ciron	5000€

Matériel pour équipe verte	27 000€
Véhicules électriques+ bornes	70 000€
Matériel administratif	31 000€
(Informatique, logiciel urbanisme)	
Lecture publique	55 000€
(Informatique, ressources numériques, mobilier)	

Economie	281 700€
Acquisitions de terrains ZA Pouligny	75 000€
Honoraires PLUI	50 000€
Bâtiment de la DDT	138 700€
(Acquisition et travaux)	

Tourisme	33 400€
Dont Voie verte	3 000€
Étude seuil de Ruffec	12 000€

Animation Petite Enfance	375 550€
Dont Adaptation des ALSH aux enfants handicapés	223 320€
Multi accueil de Thenay( acquisition, travaux )	110 000€
Cœur de village de Saint Aigny	200 000€

Outre ces réalisations les dépenses en investissement sont :

Remboursement du capital des emprunts	450 000€
Fond d'investissement pour les communes	60 000€
Déficit d'investissement 2015	352 000€

Les différentes réalisations sont financées en partie par des subventions de la Région, de l'Etat, du Département, de la Caisse d'Allocation Familiales et pour compléter l'autofinancement et l'emprunt.

Concernant les budgets annexes :

Le réseau de chaleur du Blanc et la chaufferie bois sont terminés.

Reste à mettre en œuvre :

L'hôtel d'entreprises au Blanc, coût 1 344 000€

La maison de santé pluridisciplinaire au Blanc, coût 2 048 000€

Le projet de méthanisation est pour l'instant à l'arrêt.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le conseil communautaire a adopté à l'unanimité la gouvernance pour l'élaboration du plan. Il a été rappelé que les élus souhaitent que les communes soient en adhésion avec le projet et non contraintes.

Le PLUI doit être un cadre négocié pour traduire spatialement un projet politique communautaire et rendre possible les projets des communes.

#### Réunion du 09 Mai

- Adoption du règlement intérieur de la communauté de communes qui précise les modalités relatives au fonctionnement du conseil communautaire
- adhésion de la CDC à l'agence de développement économique de l'Indre. Elle sera représentée par Serge Denys président de la commission économie
- Hôtel des entreprises- ZI des Groges au Blanc : dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du fond de soutien à l'investissement local
- Décision de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées(CLECT). Cette commission sera composée d'un représentant par commune. Elle aura pour but de travailler sur la fiscalité de la CDC et la remise à plat des charges transférées.

Le bilan d'activités 2015 de la communauté de communes Brenne Val de Creuse est consultable sur le site : [www.cc-brennevaldecreuse.fr](http://www.cc-brennevaldecreuse.fr)

## ORDURES MENAGERES - DEPOT RUE DES ARTISANS

Nous souhaitons faire les quelques rappels suivants :

- les bacs noirs sont pour les sacs noirs
- les bacs jaunes sont pour les sacs jaunes
- les bacs à verre sont pour les verres
- les bacs papiers sont pour les papiers

Par gentillesse la commune a aménagé un abri pour recevoir d'éventuels cartons d'emballage que le Symctom ramassera régulièrement.

De la même manière, la commune organise une fois par an le ramassage des « encombrants ».

### **Tout le reste est à porter aux déchetteries**

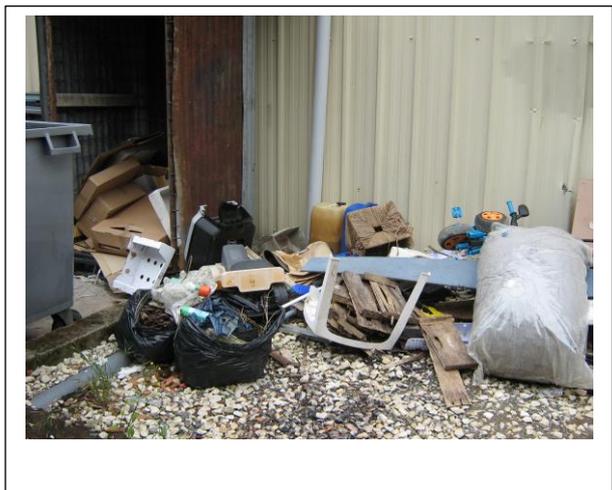
Suite à des négligences (incivilités ?), la commune a décidé de mettre ce site sous caméra de vidéosurveillance.

Après avoir déposé nos ordures, il y a des gens qui travaillent derrière nous :

- les employés communaux qui entretiennent le site,
- les employés du Symctom qui collectes ces ordures et ceux qui trient le contenu des sacs jaunes.

**Bien trier nos déchets, c'est faire que nous vivions dans un environnement agréable, mais surtout c'est respecter les gens qui après nous les traitent.**

### **Quelques exemples de ce que l'on trouve au dépôt :**



## METHANISATION Suite...

Petit rappel pour ceux que la technique ne rebute pas :

Il y a deux voies possibles pour l'utilisation du gaz produit :

-la production d'électricité avec récupération de la chaleur sous-produite par le moteur

-l'injection du gaz dans le réseau de distribution après épuration de celui-ci, pour qu'il soit injecté à 99% de méthane. C'est la solution que nous souhaitons retenir.

Nous avons envisagé un méthaniseur type « voie sèche, plus adapté aux fumiers que nous voulions traiter. Et jusqu'au début de l'année 2015, les choses avançaient dans le bon sens, lorsque Grdf, nous fait savoir qu'il avait changé sa manière de compter sur le réseau, et que finalement c'est un peu plus de 25% du temps de l'année où le réseau n'était pas capable d'absorber notre production. Nous avons donc passé plusieurs mois à envisager différentes manières de stocker du biogaz produit (55% de méthane). Nous avons tout envisagé (bouteilles, liquéfaction, cryogénie etc), pour arriver à la conclusion qu'il n'y a pas de problèmes techniques, tout est possible, mais les couts d'investissements s'envolent !

A la fin de l'été, il nous restait deux solutions : revenir à la cogénération, ou susciter un nouvel utilisateur de gaz sur le réseau. Dans les deux cas, il fallait changer de technologie pour un méthaniseur type « infiniment mélangé », moins onéreux car beaucoup plus répandu, mais moins bien adapté aux fumiers

La cogénération pouvait être rendue possible grâce à un nouvel arrêté (toujours pas publié !) plus favorable à la production d'électricité.

Nous avons donc contacté quatre nouveaux constructeurs de méthaniseur. Et dans le même temps nous avons envisagé avec trois négociants la possibilité de créer un séchoir susceptible d'utiliser le gaz, lorsque la Stéarinerie n'est pas en mesure de le faire. Ce séchoir aurait pour vocation de sécher des céréales, des fourrages et du bois.

Conclusion :

- Le compte d'exploitation prévisionnel en cogénération reste médiocre, car la production d'électricité devient contingentée par l'éventuel nouvel arrêté.

- Le compte d'exploitation prévisionnel en injection réseau demeure intéressant à condition de pouvoir injecter au moins 95% du temps. Mais il demeure conditionné soit à un changement de la part de Grdf, soit à la création effective d'un séchoir, consommateur de gaz.

L'Assemblée Générale de la SAS, réunie le 10 Mai, a donc décidé de mettre le projet en stand-by !

Geoffroy Vignes

# Repas des anciens

Le dimanche 10 avril, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour le traditionnel repas des Anciens à l'initiative du CCAS et en présence de membres du conseil municipal.

Les convives se sont installés autour d'une table aux couleurs printanières.

Puis Monsieur le maire prononce quelques mots d'accueil et rappelle à notre mémoire ceux qui nous ont quittés au cours de l'année passée.

Le repas préparé par Soli'Age d'Oulches a été fort apprécié. Les jeunes serveurs, Léa, Kevin, Nathan, Dimitri, Adrien et Nicolas courtois et dynamiques ont participé au bon déroulement de cette journée. Merci à eux et à la cuisinière.

Pendant le repas les sourires et les conversations animées témoignent de la joie procurée par ce moment de convivialité.

N'oublions pas l'accordéon de Michel Bouchard et les chansons de Robert Blanchard qui ont entraîné nos danseurs sur la piste.

Les anciens retenus chez eux par la maladie ont pu partager le même repas qui leur a été livré. Ils étaient ainsi présents dans les pensées.



## PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE



*Vendanges à Scoury en septembre 1948 : Marcel Prot, Georges Touzet, Auguste Pinon.*



*Vendanges à Scoury en 1941. Marie Prot, Marie Rousseau, Louise Prot.  
étant à la guerre, les femmes sont dans les vignes.*

*Beaucoup d'hommes*



*Groupe de vendangeurs dans le bourg de Ciron.*



*Fabrication des paniers en osier. René Mériot à Châtre en 1952.*

Bernard JACQUET. Ciron, mai 2016.



LANTERNE DE CIRON : édifice roman du 12<sup>ème</sup> siècle à la réalisation soignée elle est, comme toutes les autres (une trentaine existe, en particulier dans la Vienne, la Haute Vienne et la Creuse), placée au centre d'un ancien cimetière. De nombreuses interrogations demeurent à son sujet, comme par exemple la hauteur inhabituelle de son socle de 9 marches, ces dernières ne comportant pas l'usure de passage couramment observée sur les édifices médiévaux.

Gravure de Charles Barbant, réalisée entre 1869 et 1882.

## LES MELODIES DE CIRON-OULCHES



Depuis le début de l'année notre chorale a été très sollicitée.

Nous avons commencé, le 24 avril, avec une invitation par la chorale de St Gaultier à son concert en la chapelle du collège.

Le 8 mai nous avons animé les cérémonies à Oulches Ciron et Ruffec.

Le 13 mai c'était le vernissage à Prissac.

Le 22 mai concert en l'église de Bélâbre au profit de Rétina.

Pour la première fois nous avons quitté le département, afin de donner un concert à La Cellette dans la Creuse et ce fut un succès.

Nous finirons avec les cérémonies commémoratives du 10 juillet à Belâbre et les Descends.

Si certains d'entre vous veulent nos rejoindre à la rentrée, nous vous accueillerons dans la joie et la bonne humeur, tous les mardis à la salle des fêtes de Ciron à 20h30.

*Les Mélodies de Ciron-Oulches vous souhaitent de très agréables vacances.*

# Amicale Bouliste Cironnaise

Depuis fin avril, nos adhérents, ont repris l'entraînement. Nous vous rappelons que ceux-ci ont lieu tous les mardis et vendredis à partir de 20h15, place de la gare à CIRON.

Des joueurs en provenance de Bêlâbre, Le Blanc, Mézières en Brenne, Ruffec, St Gaultier ont rejoint notre amicale.

C'est une très grande satisfaction pour le club.

**Trois concours OPEN seront organisés,  
Place de la Gare à CIRON.**

Voici les dates :

- Dimanche 10 Juillet 2016**
- Dimanche 14 Août 2016**
- Dimanche 04 Septembre 2016**

Au nom de l'Amicale, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

A très bientôt.

Le président,  
Georges PICHON



Le Comité des Fêtes s'est réuni en assemblée générale le 2 mars dernier sous la présidence de Monsieur Gérard DEFEZ, Maire de CIRON.

Après l'énoncé des rapports moraux et financiers respectivement présentés par la présidente et la trésorière, il a été procédé au renouvellement du bureau.

Il se compose ainsi :

<b>Président</b>	<b><i>Dominique LABELLE</i></b>
<b>Vice Présidente</b>	<b><i>Karine SOULAS</i></b>
<b>Secrétaire</b>	<b><i>Marianne WANLIN</i></b>
<b>Secrétaire adjointe</b>	<b><i>Marie-Hélène BANNIER</i></b>
<b>Trésorière</b>	<b><i>Françoise CREPIN</i></b>

**Membres :** *Florence BLONDEAU, Bernard CAILLAUD, Catherine CAMUS, Maria GUERIN, Pierre FEIGNANT, Sylvie LABELLE, Pierre LAUZANNE, Evelyne VIOLLET, Richard VIOLLET.*

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour compléter l'équipe sont les bienvenues.

### **Nos manifestations 2016 :**

**\* Notre randonnée a eu lieu le dimanche 24 avril avec un temps idéal.**

90 marcheurs se sont retrouvés au stade pour le départ et seulement 9 vététistes.

Les marcheurs ont pu admirer quelques très beaux étangs situés sur notre commune et faire la visite du dolmen de Senevault.

Le parcours VTT, d'environ 30 kms, côtoyait celui des marcheurs et s'étendait sur les communes de MIGNE et RUFFEC.

Ces 2 parcours très intéressants ont été appréciés, nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour découvrir d'autres chemins et paysages.

**\* La traditionnelle fête d'été aura lieu cette année le Samedi 16 juillet.**

Programme :                      19h30 Dîner champêtre  
    23h00 Spectacle pyrotechnique  
    Bal populaire

Dîner (*sur réservation*) :      Adultes 14,00 €  
    Enfants jusqu'à 12 ans 7,00 €  
    Apéritif offert

Le repas et la soirée seront animés par l'orchestre « Melody »

Nous vous précisons qu'en raison de travaux dans les locaux du stade, la fête se déroulera sur l'espace Salle des Fêtes, juste à côté.

Le tir du feu d'artifice, restera quant à lui, en fond de stade.

Nous souhaitons vous offrir un spectacle de la même qualité que les années passées et nous espérons vous retrouver aussi nombreux.

Dans le cadre de l'organisation de cette fête nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider, d'avance merci !!!

**\* Rallye touristique automobile**

Afin de vous faire découvrir notre belle région qui abonde de ces trésors de l'histoire, nous vous proposons un rallye touristique automobile le ***Dimanche 7 Août 2016***.

Un rallye touristique c'est avant tout un jeu qui regroupe dans votre voiture un équipage de 2 à 5 participants. Le principe d'un rallye touristique est d'effectuer un parcours de manière ludique en mettant à contribution la perspicacité des concurrents. Le jour du départ une enveloppe est remise à chaque équipe avec les instructions et une série d'énigmes qu'il faut résoudre avant de pouvoir se rendre à l'étape suivante.

Nous espérons que vous serez très nombreux à venir découvrir, ou accroître vos connaissances sur notre beau patrimoine.

***Bonnes vacances à toutes et à tous et à bientôt.***

***Pour tous renseignements – Contact : 06-81-64-11-13 \* 02-54-37-79-93***



Familles Rurales maintient son rythme avec une légère augmentation de ses adhérents. Comme l'an dernier, nous avons eu :

**LA GALETTE DES ROIS** s'est dégustée cette année à Ruffec Le Château. Nous avons passé un bon après-midi récréatif : jeux de société, danses animées par le Branle des Etangs.

**LE LOTO** de nombreux lotos ayant été organisés le même jour, nous avons subi une forte diminution du nombre de participants. Nous souhaitons que le prochain se déroule dans de meilleures conditions.

**LE PIQUE NIQUE** du 4 juin a dû se faire à la salle des fêtes de Ruffec Le Château, la Creuse ayant pris place sur le camping.

Après une marche de 8kms pour les plus courageux, une quarantaine de personnes se sont réunies autour des tables pour déjeuner avant de participer aux différents jeux. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

## **THEATRE**

### **LA TROUPE DES TROIS VALLEES**

La troupe prépare sa tournée comme prévue avec une nouvelle pièce qui a pour titre « CELESTE MISSION » écrite par Colette TOUTAIN.

Elle sera jouée à:

**OULCHES 08 octobre 2016 20H**  
**ST-GAULTIER 16 octobre 2016 15H**  
**MERIGNY 29 octobre 2016 20H**  
**ST AIGNY 05 novembre 2016 20H**  
**PRISSAC 19 novembre 2016 20H**  
**CIRON 26 novembre 2016 20H**  
*(une partie de la recette sera versée pour le Téléthon)*

**RUFFEC LE CHATEAU 10 décembre 2016 20H**  
**BELABRE 20 janvier 2017 20H**

Bienvenue aux nouveaux comédiens & merci à tous les participants et bénévoles.

## LE CLUB JOIE DE VIVRE

Le club continue ses après-midi récréatifs

Jeudi tous les 15 jours

Nous accueillerons avec plaisir toutes ceux et celles qui voudraient partager quelques moments de détente autour de jeux de société.

## LA VIELLE A ROUE

Cette activité est mise en sommeil faute d'élèves : un cours a déjà lieu à Vendoeuvres

## MARCHE

**DECOUVERTE DE VALENCAY par le CLUB DE RANDONNEES le 17 MAI 2016**

Notre première visite était pour le **MUSEE de L'AUTOMOBILE**.

Découverte d'une remarquable collection de 60 voitures anciennes depuis 1898, en état de fonctionnement retraçant l'histoire de l'Automobile ainsi que des véhicules de pompiers, motos, vélos....

Direction centre-ville **La HALLE au BLE**, monument qui sert de marché couvert (Marché très important le mardi). Jadis la Halle était un haut lieu de commerce local, plus particulièrement celui des céréales.

**Le tombeau du PRINCE de TALLEYRAND**, personnage historique de VALENCAY repose dans le chœur de la chapelle Notre Dame.

**La GARE de VALENCAY**, style renaissance, en raison du château tout proche. Mise en service le 6 octobre 1902.

**MEMORIAL de VALENCAY**, monument franco-britannique érigé en France, inauguration 6 Mai 1991. « à la mémoire des agents du SOE SECTION F tués au combat ou morts en déportation » pendant la Seconde Guerre Mondiale, 104 agents dont 13 femmes y sont recensés comme n'étant pas revenus.

La plupart exécutés par les Allemands dans les conditions terribles des camps. « Et à la mémoire des équipages des forces aériennes et navales alliées disparus au cours des missions spéciales ».

La matinée bien remplie, direction **FONTGUENAND**, restaurant très sympa, où nous avons pris des forces pour affronter la visite du Château.

Une guide nous a commenté la visite, l'histoire, les hôtes, les différentes pièces meublées, le Théâtre et les activités de l'été (80.000 visiteurs par an).

Le château de Valençay, situé au Nord du département de l'Indre est un magnifique château du XVIème et XVIIIème siècle, il est très bien entretenu et entièrement meublé, une collection de meubles Empire

Il fut d'abord la propriété d'Estampes de 1451 à 1747 puis du prince de Tallérand, d'architecture entre le style Renaissance et le Classicisme des 17ème et 18ème siècle, il s'est modifié au fil de son histoire pendant plus de 30 ans symbole de la puissance impériale.

Le château de Valençay incarne le goût et l'élégance avec ses marbres, tableaux, objets d'art, comme dans le grand salon, la chambre du roi d'Espagne et bien d'autres pièces. Ce château a aussi un théâtre, de magnifiques cuisines avec de nombreux ustensiles et une cave très grande.

Quant aux extérieurs cette magnifique cour d'honneur, le jardin de la duchesse avec vue sur la vallée du Nahon et le pavillon de la Garenne et bien sûr son jardin à la française.

Ce château est un vrai plaisir pour les yeux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Quant à son illustre occupant Tallérand Périgord (Charles Maurice de) 1754-1838, homme politique d'abord ecclésiastique évêque d'Autun 1788 député aux Etats Généraux 1789 démissionne de l'église. Se réfugie en Angleterre et Etats Unis 1792 -1796. une carrière politique mouvementée mais longue. Il termine Ambassadeur à Londres 1830-1835



## **BRANLE DES ETANGS**

Un peu d'histoire

C'est en Novembre 1989 que Jeanne et Gilbert Ricquemaque créent le groupe de danse et d'animation « Le Branle des Etangs » c'est une très vieille danse dont l'origine remonte au Moyen Age, le Branle était tout simplement la danse.

Encore maintenant réunis par le goût de la danse et l'envie de le partager, le groupe d'une vingtaine de danseurs et de danseuses (le panel est très large entre 13 et 87 ans) se retrouvent un jeudi sur deux à la salle des associations de Ruffec à 20h15.

Nous avons mis en place un système de covoiturage aussi bien pour les cours, les stages et bien sûr les bals qui se trouvent souvent éloignés.

Deux fois par an l'association organise en Octobre et Février un bal trad. et invite tous les danseurs ou les futurs danseurs à venir danser, s'amuser et s'initier. Nos bals étant animés par le groupe « La Bande à Françoise » qui connaît un répertoire très important de danses berrichonnes et d'autres régions (Auvergne, Poitou, Vendée, Basque .....)

Durant l'année quelques sorties, permettent de nous faire connaître :  
En septembre 2015 le 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Le Blanc-Bechhofen,  
En novembre animations du pot au feu,  
En janvier après-midi récréatif avant de partager la galette.

La reprise des cours de danse est prévue pour le jeudi 15 septembre 2016 à 20h15.  
Cette année une fois par mois le cours sera animé par des musiciens (un accordéoniste, un cornemuseux et une vielleuse).  
En nouveauté pour septembre, nous voudrions ouvrir un atelier pour enfants, le jeudi de 19 h à 20 h.

Bienvenue à tous les nouveaux danseurs et danseuses venez découvrir une partie gaie et ludique du patrimoine.

Pour tous renseignements

Françoise : 02 54 37 83 15

Gérard : 02 54 37 03 09

## **GYMNASTIQUE**

Après une bonne année, nos séances de gymnastique se terminent avec une augmentation des effectifs.

Merci aux hommes qui nous ont rejoints.

Juillet & août nos articulations sont au repos.  
On se retrouvera début septembre : Venez nombreux !

Inscription: Marie-Hélène BEAUCAMP 02 54 37 13 05

Les personnes intéressées par ces activités peuvent nous  
contacter.  
Nous les accueillerons avec plaisir.

Prochaines manifestations à la salle des fêtes de CIRON

**BAL FOLK**  
le 22 Octobre 2016

**POT AU FEU le 12 NOVEMBRE 2016**  
Cette soirée sera animée par Martine & Patrick BIENVENU  
(chant, accordéon synthétiseur)  
Avec la participation du Branle des Etangs

*NOUS VOUS SOUHAITONS  
À TOUTES & À TOUS  
DE TRÈS BONNES VACANCES*

*Le Président  
Gérard JEANNEAU*

## Association des parents et amis des élèves des écoles de Ciron et Oulches

Cet hiver nous avons organisé une soirée années 80, qui a été un véritable succès. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes présentes. Nous pensons refaire le même genre de soirée l'année prochaine.



Un petit défilé de carnaval s'est déroulé le 23 avril dans les rues de Ciron suivi d'un goûter et la distribution d'œufs en chocolat que les cloches avaient déposé. Malgré un temps maussade les enfants avaient sorti leurs plus beaux costumes.

Le 22 mai notre deuxième bourse aux jouets et vêtements s'est déroulée dans la bonne humeur. Un atelier jeu de société s'est même déroulé, grâce à quelques exposants. Bien que le temps ne nous ait pas été propice nous avons installé une soixantaine de tables, nous étions complets. Dommage que la pluie ait découragé les visiteurs de venir faire quelques affaires.



La kermesse aura lieu le 24 juin suivi d'un barbecue, et le samedi 2 juillet aura lieu la matinée pêche à l'étang d'Oulches.

L'année scolaire est presque terminée, et nous souhaitons remercier toutes les personnes et associations des communes de Ciron et Oulches qui nous ont aidé dans nos manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous le 15 octobre 2016 pour notre loto.

Toute l'association vous souhaite de bonnes vacances et à la rentrée pour de nouvelles manifestations dans la joie et la bonne humeur.

# US CIRON

Une nouvelle saison vient de se terminer pour les joueurs de l'US Ciron, retour sur les résultats de nos deux équipes.

L'équipe première s'est maintenue en 3<sup>ème</sup> division en terminant à la 9<sup>ème</sup> place du classement avec 44 points. Son bilan final est de 7 victoires 3 nuls et 12 défaites sur la saison écoulée.

Notre équipe réserve a terminé à la 10<sup>ème</sup> place de son groupe de quatrième division avec 27 points pour 3 victoires 1 nul et 14 défaites.

Félicitations à nos deux équipes, elles se maintiennent dans leurs divisions respectives.

## Classements finaux de nos équipes

### Equipe 1

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Chaillac Us	71	22	15	4	3	0	61	22	0	39
2	Cx Mots Z Arts	70	22	17	0	5	0	98	36	0	62
3	Pont Chretien	69	22	15	2	5	0	52	30	0	22
4	E. Vendoeuvres	68	22	15	1	6	0	68	38	0	30
5	U.S. Le Blanc 2	64	22	14	1	7	0	74	24	0	50
6	St Gau-Thenay 2	52	22	9	3	10	0	38	43	0	-5
7	La Perouille Fc	51	22	9	3	9	1	47	45	0	2
8	Belabre Ss	48	22	7	5	10	0	37	34	0	3
9	Ciron Us	44	22	7	3	12	0	50	59	0	-9
10	Parnac V.A Ac 2	40	22	6	1	15	0	31	62	0	-31
11	Merigny Us	30	22	3	1	16	2	24	97	0	-73
12	E. Ceaulmont	26	22	1	2	18	1	17	107	0	-90

### Equipe2

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Ruffec Js	77	20	19	0	1	0	82	22	0	60
2	Douadic Fc	57	20	12	1	7	0	62	44	0	18
3	Fc Concremiers	56	20	11	3	6	0	55	30	0	25
4	Cluis Ss 2	56	20	10	6	4	0	63	40	0	23
5	U.S. Le Blanc 3	54	20	10	5	4	1	45	41	0	4
6	As Neuillay Les Bois	53	20	10	3	7	0	34	28	0	6
7	Poulligny St P 2	48	20	9	2	9	0	64	47	0	17
8	A.S. Ingrandes 2	43	20	7	2	11	0	44	69	0	-25
9	Frat. Et U.S. St Ben 2	38	20	6	1	13	0	35	52	0	-17
10	Ciron Us 2	27	20	3	1	14	2	17	71	0	-54
11	Migne As	14	20	0	2	10	8	18	75	0	-57

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 12 Juin. Elle a établi son bilan moral et financier. Le bureau a été reconduit et accueille deux nouvelles personnes Wilk Stella et Blondeau Florence, nous leur souhaitons la bienvenue.

Comme chaque année, la saison s'est terminée par un barbecue au stade.

Pour info, suite à la réfection des vestiaires, nous débuterons le championnat en Septembre sur le stade de la commune d'Oulches.

## **MAINTENANT PLACE AUX VACANCES ET AU REPOS**



Photos de la soirée dansante du 27 février 2016

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 4  
Edité le : 16/05/2016

SIAEP CIRON OULCHES

Mairie  
36300 CIRON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE16-48487		<b>Analyse demandée par :</b> ARS du Centre - DT de L'INDRE	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1605-15580-1		<b>N° Prélèvement :</b> 00053801	
<b>N° Analyse :</b>	00065203		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG	<b>Code PSV :</b> 000000740	
<b>Localisation exacte :</b>	CANTINE ÉCOLE CUISINE		
<b>Dept et commune :</b>	<b>36 OULCHES</b>		
<b>UGE :</b>	0039 - SIAEP CIRON OULCHES		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b> D2	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIAEP CIRON OULCHES MAIRIE 36300 CIRON		
<b>Nom de l'installation :</b>	CIRON OULCHES	<b>Type :</b> UDI	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 03/05/2016 à 10h06 Réceptionné le 03/05/2016 Prélevé par CARSO LSEHL / ROUSSEL Karine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 03/05/2016

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Anions</i>							
Nitrites	36D2@	< 0.02	mg/l NO <sub>2</sub> <sup>-</sup>	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50	#
<i>Métaux</i>							
Chrome total	36D2@	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50	#
Fer total	36D2@	47	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	200	#
Cadmium total	36D2@	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Antimoine total	36D2@	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	#
Nickel total au 1er jet	36D2@	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20	#
Plomb total au 1er jet	36D2@	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#
Cuivre total au 1er jet	36D2@	0.064	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0 #
<b>COV : composés organiques volatils</b>							
<i>Solvants organohalogénés</i>							
1,1,1,2-tétrachloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1,2,2-tétrachloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1,1-trichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1,2-trichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1,2-trichlorotrifluoroéthane (fréon 113)	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1-dichloro 1-propène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1-dichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,1-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,2,3-trichloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,2-dibromo 3-chloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,2-dibromoéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,2-dichloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	3.0	#
Cis 1,2-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trans 1,2-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,2-dichloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
1,3-dichloropropane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
2,3-dichloropropène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
3-chloropropène (chlorure d'allyle)	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Bromochlorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Bromoforme	36D2@	1.60	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Bromométhane	36D2@	< 1.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chloroforme	36D2@	2.2	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chlorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chloroprène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Cis 1,3-dichloropropylène	36D2@	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trans 1,3-dichloropropylène	36D2@	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dibromochlorométhane	36D2@	4.80	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dibromométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dichlorobromométhane	36D2@	3.40	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dichlorodifluorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dichlorométhane	36D2@	< 5.0	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Hexachlorobutadiène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Hexachloroéthane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des trihalométhanes	36D2@	12.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	#
Chlorure de vinyle	36D2@	< 0.10	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	NF EN ISO 15680	0.5	#
Tétrachloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Tétrachlorure de carbone	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 4

Edité le : 16/05/2016

Identification échantillon : LSE1605-15580-1

Destinataire : SIAEP CIRON OULCHES

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COEFAC
Trichlorofluorométhane	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		
Somme des tri et tétrachloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	10	
Somme des 1,2-dichloroéthylène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		
Epichlorhydrine	36D2@	< 0.10	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	NF EN ISO 15680	0.1	#
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>							
<i>HAP</i>							
2-méthyl fluoranthène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
1-méthyl naphthalène	36D2@	< 0.020	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
2-méthyl naphthalène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Acénaphthène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Acénaphthylène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Anthracène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) anthracène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (b) fluoranthène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (k) fluoranthène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) pyrène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Chrysène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Dibenzo (a,h) anthracène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Fluoranthène	36D2@	0.056	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Fluorène	36D2@	0.027	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Naphtalène	36D2@	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Pyrène	36D2@	0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Phénanthrène	36D2@	0.200	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Somme des 4 HAP quantifiés	36D2@	< 0.040	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100	
<b>Dérivés du benzène</b>							
<i>Chlorobenzènes</i>							
Monochlorobenzène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
Bromobenzène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
2-chlorotoluène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
3-chlorotoluène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
4-chlorotoluène	36D2@	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,2-dichlorobenzène	36D2@	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,3-dichlorobenzène	36D2@	< 0.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,4-dichlorobenzène	36D2@	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,2,3-trichlorobenzène	36D2@	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,2,4-trichlorobenzène	36D2@	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
1,3,5-trichlorobenzène	36D2@	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1		#
<b>Composés divers</b>							
<i>Divers</i>							
Acrylamide	36D2@	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	#

36D2@ ANALYSE (D2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS36-2016)

.../...